

À venir bientôt!



CAJO

Commission des alcools
et des jeux de l'Ontario

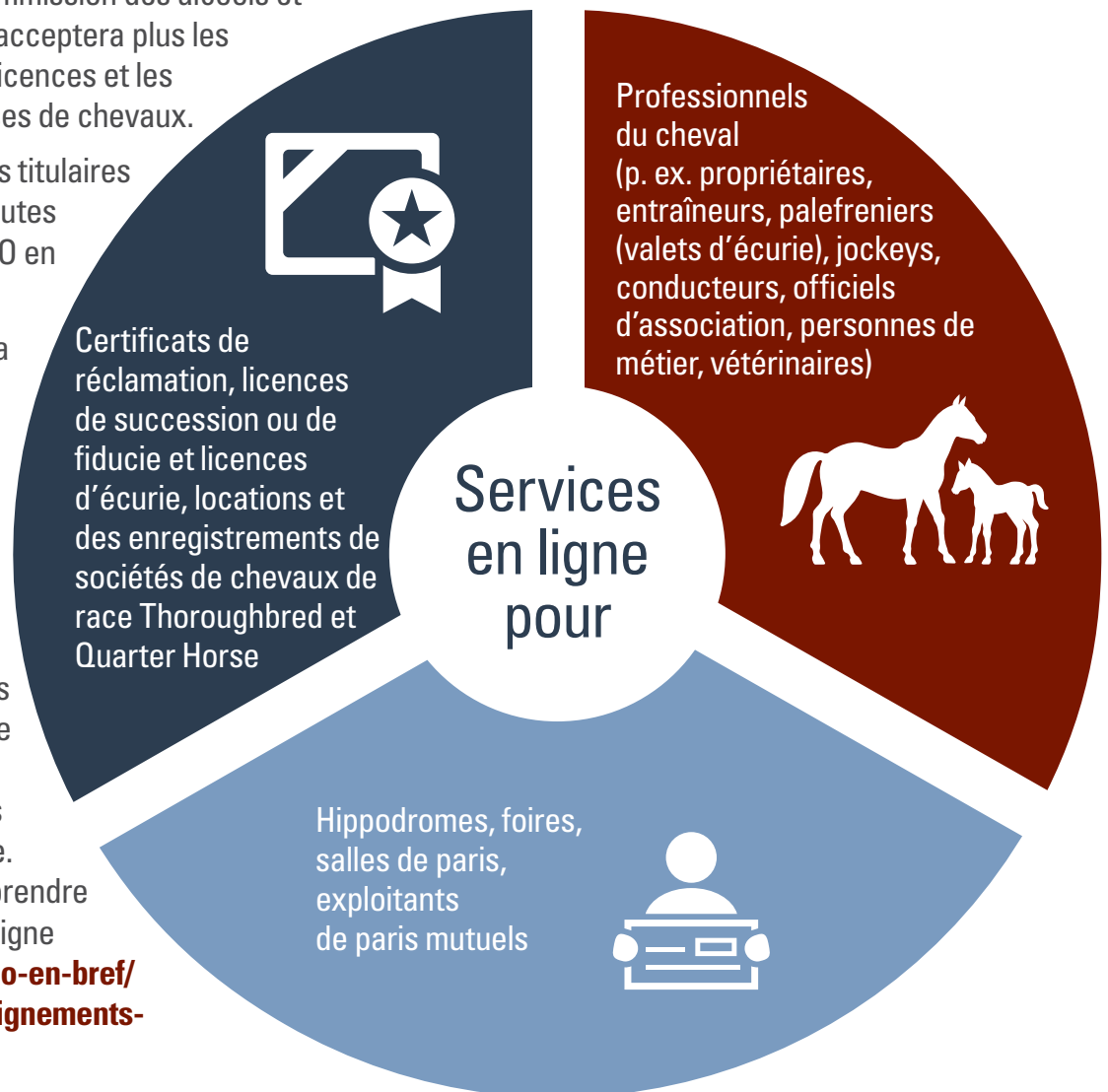
Services en ligne pour les titulaires de licence de courses de chevaux de l'Ontario

À compter de mars 2020, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) n'acceptera plus les demandes sur papier pour les licences et les enregistrements liés aux courses de chevaux.

Après avoir créé un compte, les titulaires de licence devront effectuer toutes leurs transactions avec la CAJO en ligne.

Le portail en ligne iCAJO offrira une façon facile et pratique de demander, de modifier ou de renouveler les licences et les enregistrements liés aux courses de chevaux, n'importe quand et de n'importe où.

De plus amples renseignements sur la façon de créer un compte et de gérer vos licences et vos enregistrements seront fournis avant la date de mise en œuvre. Vous pouvez également en apprendre davantage sur les services en ligne iCAJO au www.agco.ca/fr/cajo-en-bref/icajo-services-en-ligne/renseignements-icajo.



IMPORTANT: METTEZ À JOUR VOTRE ADRESSE POSTALE.

Veillez à ce que la CAJO ait toujours votre adresse postale actuelle. D'importants renseignements sur la création de votre compte iCAJO vous seront envoyés par la poste.

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.agco.ca/fr, ou composez le 416-326-8700 ou le 1-800-522-2876 (sans frais).